

DECLARATION DE STRATEGIE EUROPEENNE

L'ENACOM (Ecole Nantaise de Commerce) propose depuis plus de quinze ans des formations ouvertes sur le Monde. La maîtrise d'une langue étrangère, la connaissance des techniques du commerce international ou l'ouverture culturelle étaient à l'origine les principales motivations.

Aujourd'hui, ces objectifs sont atteints et l'ENACOM souhaite faire évoluer sa stratégie européenne. Ses nouveaux objectifs sont d'obtenir une meilleure intégration du niveau européen dans les cursus de BTS (Brevet de Technicien Supérieur Bac+2) et de mettre en place des solidarités pédagogiques avec des partenaires européens.

Deux axes seront explorés. Le premier, relativement traditionnel, consiste à échanger des périodes de formation avec des lycées étrangers préparant à des diplômes similaires au BTS. Nos partenaires allemands sont toujours motivés par ce projet. Un premier test s'est avéré très concluant ! Les évaluations ont révélé une adhésion des étudiants et de l'équipe éducative à cette formule.

Le deuxième axe consiste à renforcer la durée des stages à l'étranger jusqu'à son maximum autorisé par l'Education Nationale, voire un peu plus grâce aux stages « non obligatoires » sous couvert de l'établissement. Des réseaux sont déjà constitués avec des lycées d'Allemagne, de Finlande et d'Espagne. Des échanges ont déjà eu lieu, les équipes pédagogiques cherchent des stages dans des entreprises locales et les proposent à leurs homologues. Les étudiants peuvent ainsi choisir selon les objectifs de leur diplôme. Les équipes cherchent aussi des logements, des familles relais et préparent un planning « découverte – détente » pour les étudiants.

L'ENACOM a obtenu la CHARTE UNIVERSITAIRE ERAMUS afin de pérenniser et développer ses réseaux, ses pratiques d'échange et renforcer l'intégration européenne de la région nantaise.

Quoique sous statut privé sous contrat, l'établissement ne sélectionne ses élèves que sur des critères pédagogiques. Les différentes subventions données par les administrations de tutelle permettent de ne demander aux familles qu'une contribution raisonnable. Cependant, les frais liés aux

stages, et notamment aux stages à l'étranger, restent entièrement à la charge des familles. Une aide est nécessaire pour rétablir une équité sociale. Notre établissement accueille 25% de garçons. C'est donc un travail de tous les jours que de faire accepter l'égalité des sexes dans notre école, choix des lieux de stage, choix des entreprises partenaires pour les actions de terrain entrant dans le cursus des élèves... le service responsable des relations avec les entreprises ne rencontrent pas d'énormes difficultés auprès des entreprises du secteur tertiaire qui sont nos principales interlocutrices.

La mobilité est reconnue selon deux angles.

Pour les enseignants : leur carrière ne dépend pas de ces périodes, leur rémunération non plus. Cependant, le monde de l'éducation évolue vite et la matière enseignée par un professeur peut changer. Nous avons déjà eu affaire à une grande vague de reconversion. Dans sa marge de manœuvre le directeur peut prendre en compte l'expérience d'un enseignant à l'étranger afin de lui accorder un poste, une formation de reconversion particulière...

Pour les étudiants, et dans le respect de la marge de manœuvre accordée par le référentiel, une période à l'étranger apporte un plus dans les matières liées aux langues (anglais, allemand, espagnol, italien...). La vraie « valeur ajoutée » se retrouve après l'obtention du BTS lorsque l'ancien étudiant indique sur son CV son expérience professionnelle ou culturelle à l'étranger.

Nantes, le 30 janvier 2018.